



**LES
PANIER
MARSEILLAIS**

Mangeons
direct paysans
(et bio!)

je m'engage

des
prix
justes

Une
autre
économie
est possible

mon
producteur
est
sympa

**Contrat de partenariat solidaire 2024
« pommes, poires, produits transformés et vins »
entre l'adhérent consom'acteur des Paniers
Marseillais (PAMA) et Le Domaine Saint André**

**Le Domaine Saint André, représenté par Philippe Bilocq, arboriculteur et vigneron, au
Chemin de Gandieres, 05110 La Saulce :**

- propose des produits transformés par ses soins issus de ses fruits (compotées de fruits, pâtes à tartiner, jus de fruits, pétillants sans alcool, et cidres)
- propose du vin IGP Hautes Alpes (blanc, rosé, rouge) et du Champ'Alpes (méthode traditionnelle)
- s'engage à fournir à l'adhérent des PAMA ses produits, certifiés en Agriculture Biologique dans la limite de sa production
- s'engage à les livrer dans le cadre des Distributions Mutualisées des PAMA les :
 - Samedi 17 février dans le cadre de la fête de l'agriculture paysanne des Bouches-du-Rhône
 - Dimanche 7 avril
 - Samedi 15 juin dans le cadre de la fête annuelle des PAMA
 - Samedi 28 septembre (en mode « convoi drive par Panier de quartier »)
 - Samedi 14 décembre
- adhère et respecte la Charte et les Statuts des Paniers Marseillais
- s'engage à participer aux frais d'organisation et de gestion

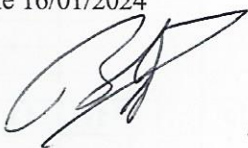
L'adhérent des PAMA :

- s'engage à passer au moins une commande dans l'année parmi les produits proposés (sur les 5 distributions),
- s'engage à s'acquitter du règlement **en amont de la distribution** soit par virement bancaire IBAN FR76 1130 6000 6262 7347 5000 084 BIC AGRIFRPP813 à défaut par chèque à l'ordre de "Philippe Bilocq »
- s'engage à venir chercher son colis ou à le faire récupérer par le référent produit. S'il ne le fait pas, ce colis ne sera ni remplacé ni échangé

Fait à Marseille, le 16/01/2024

Signatures :

Le producteur


Philippe Bilocq

Le consom'acteur